



Commune de St Georges sur Loire

Département du Maine-et-Loire
DELIBERATION

SÉANCE du 9 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de Septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Capitulaire de la Mairie de Saint Georges sur Loire, sous la présidence de M. Hubert GAUDIN, Maire.

Étaient présents : M. GAUDIN Hubert – *Maire* – Mme ZILLI-DEWAELE Marina, M. GIL Miguel, Mme GODIVEAU Vannick, M. MARIANDE Franck, Mme COULON Carole, M. RICHY Jean-Claude, Mme BERTAUD Marie-Ange, M. KEITA Lassiné – *Adjoint* – M. MERLET Jean-Luc, M. MILLET Christophe, M. ROSIER Olivier, M. Aoustin Yann, Mme HOUET Gaëlle, M. BLOUIN Matthieu, Mme COURAUD Amélie, M. BOUYER Guillaume, Mme ROSIER--PENNEVERT Cassandre, M. MAILLART Philippe, Mme JOUAN Christine, Mme CHRÉTIEN Florence, M. HOPQUIN Arnaud – *Conseillers municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme GOURDON Marie, *conseillère municipale*, à Mme BERTAUD Marie-Ange
- Mme AMINE Nafiyssat, *conseillère municipale*, à M. ROSIER Olivier
- Mme MARIANDE Vanessa, *conseillère municipale*, à M. MARIANDE Franck
- Mme LIVET Christina, *conseillère municipale*, à Mme JOUAN Christine
- M. CHEVALIER Yves, *conseiller municipal*, à Mme CHRÉTIEN Florence

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mme COULON Carole

Convocation : 3 septembre 2026
Nbre Conseillers en ex. : 27
Nbre Conseillers présents : 22 (+ 5 pouvoirs)
Quorum : 14
Publication dématérialisée : 12 octobre 2026

N°2026/IX/01

OBJET : SIRSG – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

M. le Maire expose :

Présentation synthétique

Le SIRSG est un syndicat mixte à la carte à vocation multiple, compétent en matière d'action sociale et de petite enfance. Comme tout EPCI, son périmètre et ses compétences sont détaillés dans des statuts, lesquels sont approuvés par l'EPCI lui-même et par les Communes le composant. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de préciser les statuts du SIRSG sur certains articles et d'en compléter d'autres afin de les harmoniser avec le règlement intérieur.

Délibération

VU les articles L.5211-16 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- ✓ Approuve les nouveaux statuts du SIRSG, tels que joints en annexe.

Le Maire,

The signature of Hubert GAUDIN is written in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de SAINT-GEORGES-BUTHIERS" and "1917".

Hubert GAUDIN

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal stroke.

Carole COULON